



CTSD du 03 décembre 2020 : bilan de la rentrée 2020

Déclaration liminaire de la FSU 73

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et messieurs le membres du CTSD de la Savoie,

Nous tenons à vous remercier d'avoir accédé à notre demande de séparer les CTSD du 1er et du 2nd degré pour avoir le temps d'échanger avec vos services sur les points à l'ordre du jour de ce bilan de la rentrée 2020. Nous vous remercions également pour les documents envoyés et notamment parce qu'ils contiennent aussi de nouveaux tableaux utiles pour nourrir notre analyse. Cependant, pour l'envoi de ces documents préparatoires, nous attendons de vos services que le délai de 10 jours soit respecté pour que nous puissions travailler sérieusement. En effet, en particulier en cette période difficile pour tous les personnels de notre Institution, nous sommes attaché.e.s à maintenir des échanges de qualité et nourris, dans le cadre du dialogue social. Nous vous avons envoyé des questions diverses mais nous regrettons que cela n'ai pas suscité de réponse de votre part, notamment concernant le tableau des contractuels que vous nous aviez fourni l'année précédente.

Cette rentrée 2020 a donc été marquée par la situation sanitaire et par l'application des protocoles qui s'imposent dans nos établissements mais contribuent largement à dégrader nos conditions de travail et complexifier nos relations interpersonnelles dans l'exercice de nos métiers. Cette situation sanitaire exacerbe les faiblesses de notre système, tout en mettant à l'épreuve ses forces. Si nous, personnels des établissements du second degré, faisons face aux contraintes qui compliquent notre quotidien professionnel, avec des privations et un surplus de travail, nous n'avons pas à subir le mépris affiché par les cadres de notre institution à tous les échelons de la hiérarchie. Vos courriers à l'égard des personnels et des chefs d'établissement n'en sont qu'un symptôme, soulignant la faiblesse d'une administration asservie par un gouvernement inopérant, qui méprise ses personnels dans leurs missions. Nous ne sommes pas des enseignants

"lambda". Si les élèves apprennent c'est d'abord grâce au travail que nous menons consciencieusement sur le terrain, animés par des valeurs qui visent à les élever et à leur donner les outils de leur émancipation.

Dans la foulée de cette rentrée, nous avons également eu à faire face au contexte douloureux de l'après-assassinat de notre collègue Samuel Paty. De nouveau, nous avons dû subir la désorganisation de la rentrée des vacances d'automne. En revenant sur la banalisation des deux heures, le lundi de la rentrée, le Ministre Jean-Michel Blanquer a sonné la fin de la séquence « héros de la nation », supplantée rapidement par des accusations d'« islamo-gauchisme » portées contre une partie des organisations syndicales enseignantes et étudiantes. Encore une étape dans le processus de maltraitance des personnels de l'Éducation Nationale faite d'attaques successives: d'abord envoyés ramasser les fraises , puis qualifiés de profs décrocheurs etc. Visiblement, nous ne donnons pas le même sens au mot « choyer » utilisé par ce gouvernement de plus en plus répressif et autoritaire (en témoigne les sanctions très lourdes prises à l'encontre de quatre enseignant-es militant-es de Melles, des arrestations d'enfants de 10 ans, de la création d'un « délit d'entrave » au fonctionnement de l'Université, et maintenant la surveillance annoncée des citoyens par des drones). Pour cette rentrée du 2 novembre, nous attendions des consignes départementales à destination des chefs d'établissement pour que TOUS les collèges et lycées puissent organiser une rentrée digne de ce nom, dans de bonnes conditions. Si l'hommage à Samuel Paty a été fait le plus dignement possible dans certains établissements du second degré, il n'en a pas été de même partout sur le territoire.

Comme si cela ne suffisait pas, on nous demande de nous investir pleinement dans le processus d'auto-évaluation des établissements qui instille encore plus la concurrence entre les EPLE et, en outil du Nouveau Management Public, permet de contrôler encore plus notre métier. Si ce processus a été reporté, quels en sont les objectifs précis ? Et quelles garanties de moyens allez-vous nous donner pour faire face à la surcharge de travail générée sans desservir nos élèves ?

Dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire, il semblerait que se profile un désengagement des moyens, sans aucune concertation avec la profession.

Pourtant, il ne s'agit plus d'une réforme à l'aune de celles qui ont successivement transformé la politique d'éducation prioritaire depuis quarante ans, c'est en réalité la fin du modèle actuel de l'éducation prioritaire.

Dans les lycées du département, la rentrée s'est réalisée dans un contexte très compliqué. Comme nous avons prévu et alerté, les effets de la mise en place de la réforme du BAC au forceps génère de la souffrance chez les enseignants des lycées. En effet, des collègues ont vu leur poste supprimé et pour certains sont contraints à faire des compléments de service dans un autre établissement alors que la charge de travail n'a jamais été à ce niveau d'élévation. En plus de devoir refaire les préparations de cours pour l'enseignement de nouvelles matières, des enseignement de spécialité, en plus de s'adapter à de nouvelles épreuves du BAC avec le soucis de préparer au mieux leurs élèves, en plus de réaliser de nouvelles missions comme les professeurs référents «orientation», les enseignants en lycée n'en peuvent plus de devoir s'adapter à la dernière minute à des injonctions incohérentes qui pour ce qui concerne les enseignements, les programmes, implique des changements profonds. S'il a fallu pour les collègues, une mobilisation lors de la « grève sanitaire », pour obtenir un protocole sanitaire cohérent avec les réalités de terrain, il est maintenant devenu impossible de préparer les élèves aux épreuves fixées en mars avec un enseignement hybride en distanciel. Nous demandons un allègement des programmes et un nouveau calendrier du Bac avec des épreuves en fin d'année scolaire anonymes et nationales.

Force est de constater que dans les collèges du département, les conditions de rentrée sont chaque année de plus en plus difficiles. Comme les années précédentes, nous avons constaté des postes non pourvus en septembre et depuis, des classes n'ont toujours pas d'enseignement de technologie ou de mathématiques par ici ou d'éducation musicale par là. De nouveau, comme les rentrées précédentes, des élèves se sont retrouvé.e.s sans enseignant.e. Aujourd'hui encore, certains remplacements ne sont toujours pas assurés, comme au collège Combe de Savoie à Albertville, par exemple. Aux ajustements de rentrée, toujours pas anticipés, s'est ajoutée la découverte d'erreurs non corrigées dans le mouvement des personnels, preuve que le travail réalisé par les organisations syndicales en CAPA a manqué. Ainsi, des enseignant.e.s se sont retrouvé.e.s affecté.e.s sur des postes déjà occupés, en ayant perdu leur ancien poste à la rentrée, comme ça a été le cas à Aiguebelle ou encore à Bourg-Saint-Maurice.

Concernant les services, nous souhaitons que cessent les pratiques qui consistent à payer en HSE des services d'enseignement dû en HSA, ce qui arrive de plus en plus fréquemment.

Nous avons de plus en plus de retours sur les difficultés de fonctionnement des vies scolaires, liées à la précarité des contrats AED, à la difficulté de recrutement des surveillants, à la manière dont ils sont traités par leur hiérarchie, amplifiées par les protocoles sanitaires et l'absence de remplaçants. Les méthodes managériales des équipes de direction affectent les relations professionnelles et plus globalement, nous constatons que les personnels précaires (non titulaires, AED, AESH) sont les premières victimes des dysfonctionnements (y compris ceux de la gestion administrative des contrats au lycée Vaucanson) et de ces dérives. Ce 1er décembre, les AED ont été nombreux.ses à manifester leur colère, nous espérons que leurs revendications seront entendues.

Les personnels ATSS sont très sollicité.e.s, pour l'application du protocole sanitaire mais aussi parfois sur des missions qui ne relèvent pas de leur contrat comme la surveillance des élèves. Le manque de moyens supplémentaires a conduit à réduire la qualité des services rendus. Ainsi la restauration scolaire du collège Louise de Savoie a dû servir des repas froids faute de personnel. Pourquoi cela n'a-t-il pas été anticipé ?

C'est pourquoi nous réclamons un plan d'urgence pour l'éducation concernant la revalorisation, de meilleures conditions de travail, la création de postes en nombre suffisant, mais aussi et surtout la nécessité d'une autre politique éducative.

Merci de votre attention.